

—Perdue ! exclama la pauvre mère en se redressant avec une énergie nouvelle.

—La Chesnaye ! La Chesnaye ! cria-t-on avec plus de véhémence ; et un grand tumulte se fit dans le premier salon servant d'entrée.

—A nous ! firent les gentilshommes en se mettant sur la défensive.

Un flot de laquais se rua dans l'hôtel.

—Les argotiers ! criaient-ils, les uns avec effroi, les autres avec une certaine expression d'allégresse.

Tout à coup ce flot mouvant s'écarta sous une pression violente, et un homme se précipita dans le salon de danse.

(A CONTINUER.)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404).

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

## VARIÉTÉS

Un médecin protestant venait d'abjurer le protestantisme pour embrasser la religion catholique.

Le roi Henri IV, faisant allusion à cette conversion, dit un jour à Sully :

—Ta religion est bien malade !

—Pourquoi ? répond le favori.

—Parce que les médecins l'abandonnent.

\* \* \*

Un ivrogne, qui n'avait plus que quelques heures à vivre, se leva sur son séant pour demander un verre d'eau.

—Au moment, dit-il de passer dans l'autre monde, je veux me réconcilier avec mon plus mortel ennemi.

\* \* \*

Un bon curé demandait à un jeune enfant de son catéchisme combien il y avait de sacrements.

L'enfant répondit qu'il y en avait « six »

—Comment, six, reprend le curé ; as-tu donc déjà oublié qu'il y en a « sept » ?

—Dame, monsieur, répondit l'enfant, moi, je croyais qu'il n'y en avait plus que six.

—Pourquoi cela ?

—Parce que mon père a dit souvent devant moi, à ma mère, que la pénitence et le mariage, cela ne faisait qu'un.

\* \* \*

Un officier prussien disait un jour à Bonaparte, alors officier d'artillerie :

—Les Prussiens ne se battent que pour la gloire, et les Français que pour l'argent.

—Vous avez parfaitement raison, répondit le futur empereur ; chacun se bat pour obtenir ce qui lui manque.

**A VENDRE A BON MARCHÉ — HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS**, par Benjamin Sulte, complète et en parfait ordre. S'adresser ici.

## NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : nous ne serons jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuillets suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

**PREMIÈRE SÉRIE**—Le Roi des Voleurs ; Le Trésor de Strongery ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duo de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amour ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

**DEUXIÈME SÉRIE** —

La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuillets ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

— Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duo de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix qui coûteraient actuellement ces feuillets en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuillets ci-dessus énumérés et les suivants :

Ex: l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge, — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sauglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré en domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS,

Boîte 1988

475 Rue Craig, Montréal